

liquidation judiciaire suivis de vente aux enchéres

Par alansteph, le 26/11/2012 à 19:59

Bonjour

Je suis interesser par un local depuis longtemps, il y'a quelques mois le locataire était en liquidation judiciaire, je me suis renseigné auprés du liquidateur qui m'a simplement envoyé promener ...

Dans le journal j'ai vu qu'il y'avait une vente aux enchéres du matériel de ce fameux commerce .

Qu'est ce que la procédure prévoit ensuite ? cela veut t-il dire que je pourrais rentrer en contact avec le propriétaire pour louer le local directement sans achat de fond ?

Merci de votre aide, car j'en es besoin!!

Bien cordialement à tous